

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 12 juin 2009

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 7.-

M.

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra à l'Hôtel communal, **le lundi 22 juin 2009 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR.-

1. Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain.-
2. Subventions aux sociétés et œuvres diverses - Autorisation de paiement.-
3. Budget 2009 Répartition des subsides aux sociétés et œuvres diverses– Modifications.-
4. Budget 2009 – Modifications budgétaire n°1 ordinaire et n°1 extraordinaire – Décision.-
5. Tableau des voies et moyens pour couvrir les dépenses extraordinaires après modification budgétaire n°1 de 2009- Décision.-
6. Procès-verbal de vérification de l'encaisse du Receveur communal pour le premier trimestre 2009 – Notification.-
7. Dossier « A.C.Morlanwelz/Tiers » courrier de notre Conseil – Décompte définitif - La Commune doit verser : 10.127,05.- € à la Compagnie d'Assurances du tiers et 1.240,87.- € au tiers sur le compte de notre Conseil - Urgence - Approbation de la dépense – Décision.-
8. IEH – Garantie communale.-
9. IEH – Garantie communale.-
10. IGH – Garantie communale.-
11. IGH – Garantie communale.-
12. Cahier spécial des charges – Financement de dépenses extraordinaires.-
13. Contrat avec la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale visant à obtenir la liste des habitants de la Commune de Morlanwelz bénéficiant d'une intervention majorée (BIM ET OMNIO) en matière de soins santé – Décision.-
14. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500 euros à l'organisatrice de l'extra scolaire pour l'organisation du stage de juillet 2009 - Décision.-
15. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500 euros à l'organisatrice de l'extra scolaire pour l'organisation du stage de août 2009 - Décision.-
16. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500 euros à l'éducateur au sein du plan stratégique de prévention et de sécurité - Décision.-
17. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 1.000 euros à l'assistante sociale et accompagnatrice lors des différentes sorties - Décision.-

18. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 6.700 euros à la Directrice de la plaine de jeux pour l'organisation du centre de plein air.-
19. Bilan financier et rapport d'activités 2008 de l'ASBL « Antenne Centre Télévision » - Notification.-
20. Bilan financier et rapport d'activités 2008 et budget 2009 de l'ASBL « Espace Europe » - Notification.-
21. Bilan financier et rapport d'activités 2008 et budget 2009 de l'ASBL « Syndicat d'initiative » - Notification.-
22. Aménagement - Revêtement voiries et trottoirs – Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
23. Placement d'alarmes incendie Roosevelt + autres écoles - Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
24. Remplacement du chauffage central de la conciergerie école Place Roosevelt – Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
25. Réfection passage pour piétons en face de l'hôtel de ville – Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
26. Rue Wauters (aménagement en zone 30 et remplacement cond.) – Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
27. Travaux techniques d'égouttage, amélioration et éclairage public de la rue Ernest Solvay à Morlanwelz (Carnières) – Avis.-
28. Convention entre la Commune de Morlanwelz et le Centre Culturel Régional du Centre – Approbation.-
29. Convention de mise à disposition de matériel avec l'école libre de l'Enfant Jésus, rue Argentin à Morlanwelz – Approbation.-
30. Services Plan de prévention et de proximité et Plan stratégique de sécurité et de prévention – Organisation d'un séjour à l'étranger (SAMOËNS – Haute Savoie- France) – Modalité d'organisation- Approbation.-
31. Intercommunale A.I.O.M.S. – Assemblée générale du 24 juin 2009.-
32. Intercommunale I.E.H. – Assemblée générale du 25 juin 2009.-
33. Intercommunale I.G.H. – Assemblée générale du 25 juin 2009.-
34. Intercommunale IGRETEC – Assemblée générale du 29 juin 2009.-
35. Intercommunale I.P.F.H. – Assemblée générale du 29 juin 2009.-
36. Intercommunale ITRADEC – Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2009.-
37. Contrat de rivière de la Senne – Modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur – Approbation – Décision.-
38. Infraction urbanistique - Demande d'autorisation d'ester en justice.-
39. Académie Communale de Musique – Modification du nombre de jours d'ouverture.-

HUIS CLOS:

40. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine.-
41. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine.-
42. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine.-
43. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine.-
44. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
45. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
46. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
47. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine.-
48. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine.-

- 49.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
- 50.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Congé pour prestations réduites d'une institutrice maternelle.-
- 51.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Réaffectation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 1 période/semaine.-
- 52.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Réaffectation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 25 périodes/semaine.-
- 53.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un agent APE (puéricultrice), à titre temporaire.-
- 54.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un instituteur primaire (A.L.E.), à titre temporaire, à raison de 2 périodes.-
- 55.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un instituteur primaire, à titre temporaire, à raison de 1 période/semaine.-
- 56.Académie communale de Musique – Désignation d'un professeur de clarinette et saxophone, à titre temporaire, à raison de 3 périodes/semaine.-
- 57.Académie communale de Musique – Désignation d'un professeur de clarinette et saxophone, à titre temporaire, à raison de 3 périodes/semaine.-
- 58.Académie communale de Musique – Désignation d'un professeur de clarinette et saxophone, à titre temporaire, à raison de 6 périodes/semaine.-
- 59.Académie communale de Musique – Désignation d'un professeur de formation musicale et théorique, à titre temporaire, à raison de 6 périodes/semaine.-
- 60.Académie communale de Musique – Désignation d'un professeur de formation musicale et théorique, à titre temporaire, à raison de 10 périodes/semaine.-
- 61.Académie communale de Musique – Désignation d'un professeur de formation musicale et théorique, à titre temporaire, à raison de 4 périodes/semaine.-
- 62.Académie communale de Musique – Désignation d'un professeur de piano, à titre temporaire, à raison de 9 périodes/semaine.-
- 63.Académie communale de Musique – Mise en disponibilité pour convenances personnelles d'un professeur de guitare, à raison de 15 périodes/semaine.-
- 64.Académie communale de Musique – Désignation d'un professeur de guitare, à titre temporaire, à raison de 1 période/semaine.-
- 65.Académie communale de Musique – Désignation d'un professeur de guitare, à titre temporaire, à raison de 14 périodes/semaine.-
- 66.Académie communale de Musique – Fixation des charges du personnel enseignant – Décision –
- 67.Désignation d'un Secrétaire communal intérimaire – Ratification.-
- 68.Contrats de Rivière Senne – Désignation des représentants du Conseil communal – Décision.-

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION

J. FAUCONNIER